



République du Bénin

Département du Couffo

Commune de Dogbo

☎ : 01 Dogbo ☎ : 229 22 46 31 83 ☎ : 22 46 31 54

Email : comdogbo@yahoo.fr 🌐 : http:// :www.mairiedogbo.com

N° INSAE 4917510313765

ARRETE

ANNEE 2021 N° 63 / ~~31~~ / MD / SG/SAG-DRH

PORTANT NOMINATION DES CHEFS DE SERVICES DE LA MAIRIE DE DOGBO.

LE MAIRE

- Vu la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin telle que modifiée par la loi N°2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- Vu la loi N°97-028 du 15 Janvier 1999 portant organisation de l'Administration Territoriale de la République du Bénin ;
- Vu la loi N°97-029 du 15 Janvier 1999 portant organisation des Communes en République du Bénin ;
- Vu la loi N°98-007 du 15 janvier 1999 portant régime financier des communes en République du Bénin ;
- Vu la loi 2015-18 du 1^{er} septembre 2017 portant statut général de la fonction publique ;
- Vu le décret N°2001-412 du 15 Octobre 2001 portant statut du Secrétaire Général de Mairie ;
- Vu l'arrêté N°06/060/PDC/SG/STCCD/SA du 02 juin 2020 portant constatation des résultats de l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de Dogbo ;
- Vu l'arrêté N°63/018/MD/SG/DSP-SASP du 29 mars 2021 portant organisation, attributions et fonctionnement des services la Mairie de Dogbo ;
- Vu l'arrêté 2021 N°6/015/PDC/SG/STCCD/SA du 07 avril 2021 portant approbation de l'arrêté N°63/018/MD/SG/DSP-SASP du 29 mars 2021 portant organisation, attributions et fonctionnement de la Mairie de Dogbo

Considérant les nécessités de services,

ARRETE :

Article 1^{er} : les fonctionnaires territoriaux dont les noms sont consignés dans le tableau ci-après, sont nommés Chef de Service à la Mairie de Dogbo.

Il s'agit de :

N°	Nom et Prénoms	Statut	Grade	Fonction
01	MEGNONHOU Roger	SSA	B1-2	Chef Service des Affaires Générales
02	SENOU E. Joy	SSA	B1-6	Chef Service des Affaires Economiques et Financières par intérim
03	SODJINOU K. Nestor	SSA	B1-6	Chef Service des Affaires Domaniales et Environnementales
04	BALLO Dominique	SSA	B1-8	Chef Service Technique

05	GBOTONHOUN K. Maurice	SSA	B1-5	Chef Service Informatique, du Pré-archivage, de la Communication et de la Documentation
06	HOUNNOU Léon	ASA	A3-8	Chef Service de la Planification, du Développement Local, de la Coopération Décentralisée et de l'Intercommunalité

Article 2 : Le présent arrêté qui abroge toutes dispositions antérieures contraires prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

Fait à Dogbo, le .01.../...06.../ 2021

Le Maire,

Magloire AGOSSOU

AMPLIATIONS : PDC

01,SG 01,TC 01,Chefs Services 06,Intéressés

06,CC 25 ;Affichage 01